

Jean Delisle

PIERRE DAVIAULT ET LES DÉBUTS DE L'ENSEIGNEMENT DE LA TRADUCTION AU CANADA

L'École de traduction et d'interprétation de l'Université d'Ottawa a célébré son dixième anniversaire de fondation en 1981. Dix ans plus tôt, en effet, le sénat de cette institution bilingue lui accordait le statut de département au sein de la Faculté des Arts. La création de cette nouvelle École, le 1^{er} juillet 1971, couronnait aussi trente-cinq ans d'enseignement de la traduction à l'université. Dans le bref historique qui suit, nous aimerions rappeler les circonstances qui ont entouré l'instauration des premiers cours de traduction à cette université et rendre hommage à un pionnier de l'enseignement de la traduction au pays, Pierre Daviault.

Le mercredi 28 juin 1936, le père Joseph Hébert, recteur de l'université, préside une réunion ordinaire du conseil de la Faculté des Arts. Sont présents les RR. PP. Henri Poupart et Dominat Caron, respectivement doyen et secrétaire de la faculté, ainsi que huit autres membres du conseil¹. La proposition suivante figure à l'ordre du jour : «Fondation d'un cours de traduction [...] de deux ans conduisant au diplôme de deuxième classe à la fin de la première année, et au diplôme de première classe à la fin de la seconde année²». L'adoption à l'unanimité de cette proposition faisait de l'Université d'Ottawa la première maison d'enseignement supérieur au Canada à dispenser une telle formation³. L'auteur de cette proposition est un traducteur parlementaire, Pierre Daviault, qui compte déjà à son actif trois publications sur la traduction⁴.

Notes biographiques

Né à Saint-Jérôme de Terrebonne, au Québec, en 1899, Pierre Daviault est courriériste parlementaire du journal *La Presse* de 1923 à 1925. Dès 1925, il quitte le journalisme pour embrasser la carrière de traducteur. Il est affecté aux Débats. Promu sous-chef de ce service en 1939, il en devient le chef en 1946. Après avoir été pendant deux ans le premier surintendant adjoint du Bureau des traductions, il est nommé surintendant en 1955, poste qu'il occupe jusqu'à sa mort, survenue en novembre 1964. Pierre Daviault a été honoré de nombreuses distinctions. En 1935, il reçoit une médaille de l'Académie française et,

en 1952, la prestigieuse Société royale du Canada, dont il est membre depuis 1940, reconnaît à son tour les mérites du traducteur-lexicographe et le choisit comme premier récipiendaire de sa médaille Chauveau. Ces quelques dates ne rendent pas justice, cependant, à ce maître-traducteur qui aimait à se désigner lui-même familièrement comme le «chien de garde du français au Canada». Journaliste et traducteur, ce pionnier de l'enseignement de la traduction au pays a, en outre, été haut fonctionnaire, historien, lexicographe, écrivain, directeur-fondateur de revues, président de sociétés savantes et littéraires, et animateur d'associations de traducteurs.

Ses initiatives en pédagogie de la traduction ne se limitent pas à proposer l'instauration d'un cours universitaire de traduction. Éminemment conscient des difficultés inhérentes à la pratique de ce métier, Pierre Daviault ne croyait pas que l'on puisse devenir traducteur professionnel compétent du jour au lendemain. L'art de *bien* traduire s'acquiert par l'étude réfléchie des langues et une pratique assidue de l'écriture. Cela est d'autant plus vrai dans un pays bilingue comme le Canada où le contact quotidien du français et de l'anglais crée un milieu propice aux interférences. Même les traducteurs les plus avertis ne doivent jamais relâcher leur vigilance. Aussi, en tant que surintendant, Pierre Daviault organise-t-il au Bureau des traductions du Secrétariat d'État des cours de perfectionnement afin de prémunir les jeunes traducteurs contre les chausse-trappes et les mille et un traquenards du métier. Il crée, également à ce même Bureau, une véritable école de formation de stagiaires recrutés par voie de concours.

La traduction professionnelle s'enseigne donc pour la première fois à l'université en 1936, et Pierre Daviault se voit confier, comme il se devait, le cours nouvellement créé. Il le donnera sans interruption, pendant vingt-sept ans⁵. Dès 1937, l'annuaire de la Faculté des Arts fait mention d'un cours de traduction «unique en son genre, conduisant à la carrière de traducteur⁶» sous la rubrique des «cours spéciaux» au nombre desquels figure, outre la traduction, des cours de langues (allemand, espagnol, italien), d'administration publique et de journalisme. Libre d'accès et offert le soir, le cours de traduction ne conduit pas à un diplôme universitaire, mais à un certificat de première ou de deuxième classe. Les étudiants, dont le nombre varie de quinze à quarante, selon les années, se recrutent parmi les futurs candidats à l'examen de la Commission de la fonction publique et parmi les jeunes traducteurs de l'État désirant se préparer à subir un examen de compétence ou d'avancement.

Comment s'enseigne la traduction à la fin des années 30 à l'Université d'Ottawa? Dans une lettre qu'il adresse en 1943 au père

recteur, Pierre Daviault précise sa méthode d'enseignement:

[...] au cours de mes leçons, j'expose à mes élèves la théorie de la traduction, mais aussi des indications sur le vocabulaire et en outre sur la transposition des syntaxes anglaise et française d'une langue à l'autre. Au surplus je leur communique toutes les règles, toutes les notions, tous les «trucs» du métier, qui leur sont sans doute d'un grand secours. [...]

Mais il y a plus. À mon cours, ils acquièrent une expérience pratique véritable. En effet, les élèves ont chaque semaine un texte à traduire, qu'ils me remettent et que je corrige avec grand soin, puis que je commente en classe, relevant les erreurs commises et éclairant sur les règles applicables. Puis je distribue un modèle de traduction de ce texte. Les élèves font ainsi trente «devoirs» par année, soit soixante durant les deux années de cours. La pratique qu'ils acquièrent ainsi, toujours sous la direction d'un traducteur d'expérience, vaut évidemment de longs mois d'expérience sans guide.

Mon cours comporte trente leçons par année et a une durée de deux ans. Chaque leçon dure plus d'une heure mais les élèves travaillent plusieurs heures chaque semaine chez eux, de sorte que, dans les deux années du cours, on peut dire qu'ils consacrent au moins trois cents heures à une traduction dirigée⁷.

Aujourd'hui encore, bon nombre d'écoles de traduction au pays n'appliquent pas d'autre méthode que celle-là. L'ETI, cependant, fait de la didactique de la traduction un de ses sujets de recherche de prédilection et s'efforce de renouveler cette pédagogie en cherchant à organiser un peu plus méthodiquement et efficacement l'enseignement pratique de l'art de traduire.

De nouveaux cours

Jusqu'en 1950, la Faculté des Arts n'a offert qu'un cours de traduction de l'anglais au français, celui de Pierre Daviault. Mais à partir de 1950, Clément Beauchamp, traducteur très en vue dans la capitale et premier francophone à avoir été élu au poste prestigieux de président de l'Institut professionnel du Service civil du Canada (1936), inaugure un cours de traduction du français à l'anglais qui attirera surtout des personnes désireuses d'améliorer leur connaissance de l'anglais.

La carrière de Clément Beauchamp présente plusieurs points communs avec celle de son collègue et ami, Pierre Daviault. Né à

Templeton-est, au Québec, en 1888, Clément Beauchamp fait ses études à l'Université d'Ottawa. De 1915 à 1919, il est correspondant parlementaire de *La Patrie* et de 1919 à 1925, membre du personnel de rédaction de l'*Ottawa Journal*. Vivement impressionné par son aisance à manier le français et l'anglais, l'orateur de la Chambre des communes, l'Honorable Rodolphe Lemieux, lui conseille d'entrer au service de la traduction des débats, ce qu'il fait en 1925, la même année que Daviault. En 1929, les traducteurs de la Chambre des communes le choisissent pour les représenter auprès de la Commission Beatty qui enquête sur les services techniques et professionnels de l'administration fédérale et recommande un relèvement sensible des traitements. À sa mort, survenue tragiquement la veille de Noël 1951, il est membre du personnel de la traduction générale du Bureau des traductions.

Le nouveau cours, que Clément Beauchamp aura donné durant un an à peine, est confié successivement à Joseph-Henriot Mayer, à Irène Arnould et enfin, à Denys Goulet qui en est le titulaire de 1956 à 1968.

Vers le milieu des années 60, les deux universités de la capitale, Carleton et Ottawa, songent à mettre sur pied, conjointement, une école professionnelle de traduction et d'interprétation afin de répondre à la demande croissante de traducteurs compétents. Le comité mixte, composé de représentants des départements d'anglais et de français⁸, chargé d'étudier la question dépose son rapport en juillet 1965⁹. Ce projet ne s'est pas matérialisé, cependant, pour des raisons politiques et administratives. Il est frappant de constater, néanmoins, à quel point le programme d'études élaboré il y a plus de quinze ans, par des personnes étant ni pédagogues de la traduction, ni traducteurs professionnels, est équilibré et correspond, dans les grandes lignes, au programme actuel de l'ETI. Y figurent les quatre grandes catégories de cours de tout bon programme de formation de traducteurs: a) perfectionnement des connaissances linguistiques, b) rédaction et *précis writing* et documentation, c) culture générale, d) cours de traduction proprement dits.

L'Université d'Ottawa n'eut pas alors son école de traduction, mais proposa la création d'un programme dans cette discipline. Le nouveau Département de linguistique et langues modernes créé en 1968 et dirigé par Guy Rondeau, offre en effet à partir de cette date un programme de traduction conduisant à une maîtrise en linguistique appliquée (option traduction). Louis G. Kelly se voit confier la responsabilité de ce programme. Une expérience de trois ans ou plus du métier de traducteur donne droit à une équivalence de dix crédits; en outre, les cours de phonétique sont remplacés par des séminaires pratiques de traduction. Outre Émile Boucher, qui donnait le cours de

traduction de Pierre Daviault depuis 1965, Michel Boisvert, Roch Blais, deux traducteurs au Secrétariat d'État et Irène de Buisseret (V. le module «Portraits») assument les cours.

Fondation d'une nouvelle école

Moins de deux ans après que la linguistique eut pris la traduction sous son aile, il apparaît évident aux yeux du directeur Guy Rondeau que le programme de traduction s'insère mal dans ce département et qu'il faut le dégager des structures universitaires traditionnelles. Une école autonome, croit-il, pourra plus facilement confier des cours à des traducteurs de métier et dispenser une formation vraiment professionnelle. Elle pourra aussi mieux suivre l'évolution du marché et se développer plus librement. L'avenir lui donnera raison.

Après avoir arrêté, de concert avec Guy Rondeau, les grandes lignes d'un projet d'école, le père Quirion recommande au vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Maurice Chagnon, de créer, sans délai, une école professionnelle de traduction¹⁰. À l'appui de sa recommandation, le doyen invoque l'urgence de former des traducteurs pour répondre à la demande du marché, le caractère bilingue de l'université qui lui commande de jouer un rôle de premier plan en ce domaine et, enfin, le nombre imposant d'étudiants inscrits au programme de traduction du département de linguistique. La fondation de cette école lui apparaît, en outre, comme une étape normale du développement de l'enseignement de la traduction à l'Université d'Ottawa. Les formalités administratives ayant suivi leur cours, l'École de traducteurs et d'interprètes est officiellement constituée le 1^{er} juillet 1971 et reçoit le statut de département au sein de la Faculté des Arts.

À la direction de la nouvelle école, le doyen nomme un traducteur de carrière, Émile Boucher, natif de Rogerville, au Nouveau-Brunswick. Des études en droit, en comptabilité, en sciences sociales et en économie le préparent bien à la carrière qui sera celle de toute sa vie, la traduction. Dès 1938, il devient traducteur parlementaire à Ottawa: dix ans à la Chambre des communes et six ans aux lois. À partir de 1954, il est chef de la traduction au ministère du Commerce qu'il quitte en 1964 pour aller fonder le service de traduction du Conseil économique du Canada. Au sujet des programmes, Émile Boucher note dans le premier rapport annuel de l'ETI:

[...] L'École a reçu du Département de linguistique et de langues modernes un programme d'études qu'elle a gardé sans changement

durant l'année qui s'achève et que, à cause de la date tardive de sa fondation, elle gardera encore l'an prochain.

Ce programme a suivi une évolution constante depuis son établissement en 1968. D'abord très fortement axé sur la linguistique, il s'est graduellement orienté vers la traduction proprement dite, tout en laissant une place, jugée nécessaire, à la linguistique.

Cependant cette évolution n'est pas terminée. Le programme devra être de plus en plus adapté au besoin de la formation de traducteurs¹¹.

Atteint d'une maladie incurable, Émile Boucher se voit contraint de remettre sa démission à la fin de 1972. Il décède le 12 mars 1973, après avoir été directeur pendant un an et demi. «M. Boucher, écrit son collègue et ami Éphrem Boudreau, avait consacré trente-cinq années de sa vie à la carrière de la traduction. Dans tous les postes qu'il a occupés, il s'est fait remarquer par sa haute compétence professionnelle et par un don inné pour l'administration¹².»

Au cours des dix premières années de son existence, l'École fut successivement dirigée par Fred Glaus (1973-1975), Brian Harris (1975-1979) et Roda P. Roberts (1979-). L'enseignement de la traduction à l'Université d'Ottawa a connu une évolution constante depuis 1936 et le rythme de cette évolution s'est beaucoup accéléré. Ne dispensant qu'un seul cours à l'origine, cette institution en offrait trente-deux, quarante-cinq ans plus tard. En 1980-1981, ses deux cent dix étudiants se répartissent dans quatre programmes et soixante-neuf sections. Attentive à l'évolution du marché sur laquelle elle modèle la sienne, l'ETI poursuit avec le même dynamisme et le même esprit d'innovation sa double vocation d'école professionnelle et de département universitaire.

Pierre Daviault, l'une des figures dominantes des annales de la traduction au pays, avait raison d'écrire en 1957:

Du point de vue de l'enseignement de la traduction, Ottawa se trouve dans une situation à part. Il existe, en effet, dans la capitale, un groupe considérable et homogène de traducteurs professionnels: ceux de l'État. C'est à Ottawa que se sont formées les premières associations de traducteurs, ayant pour objectif moins l'intérêt matériel de leurs membres que leur perfectionnement d'ordre technique. On peut vraiment dire qu'au Canada les premiers travaux méthodiques sur des questions de traduction ont eu lieu à Ottawa, plus précisément à l'*Association technologique de langue française*. Il existe donc dans la

capitale, et depuis longtemps, une ambiance favorable à la formation des traducteurs¹³.

Notes et références

1. Il s'agit des RR. PP. Marcotte, Sénécal, Pelletier, Renaud, Royal, Saint-Denis, Danis et Leblanc.
2. *Cahiers des délibérations de la Faculté des arts*. 22 décembre 1914 au 20 octobre 1942, Archives de l'Université Saint-Paul, p. 176. A cette même réunion furent aussi créés un cours d'administration publique et les cours par correspondance.
3. Georges Panneton inaugure ses premiers cours à Montréal quatre ans plus tard et fonde son Institut de traduction en 1942. Il faut attendre 1968 pour voir apparaître la première école de traduction au pays, celle de l'Université de Montréal; son programme de jour, d'une durée de trois ans, conduit à une licence.
4. *L'expression juste en traduction*. Notes de traduction, 1^{re} série (1931). *Questions de langage*. Notes de traduction, 2^e série (1933). En 1936, une refonte de ces deux ouvrages paraît sous le titre *L'expression juste en traduction*. Cinq ans plus tard, l'auteur publie *Traduction...* Notes de traduction, 3^e série. Dans ces livres, Pierre Daviault analyse des termes anglais dont la signification est obscure ou les nuances difficiles à saisir. Ses ouvrages ont été d'un grand secours aux traducteurs à une époque où les bons outils de travail étaient encore rares. Il faut se rappeler que la première édition du *Harrap français-anglais* ne paraît qu'en 1934 et la partie II, anglais-français, qu'en 1939. En 1962, Pierre Daviault a réuni en un seul volume ses trois recueils de notes de traduction sous le titre *Langage et traduction* (réimprimé en 1972).
5. Nous conservons à l'École de traduction et d'interprétation les notes de cours (80 pages dactylographiées) de sa première année d'enseignement. La première leçon eut lieu le 1^{er} octobre 1936 et la dernière le 19 mai 1937.
6. Annuaire de la Faculté des Arts, 1937-1938, p. B-13.
7. Lettre de Pierre Daviault (Ottawa, 22 novembre 1943) au père Philippe Cornellier (Ottawa), Archives de l'Université Saint-Paul,

fonds AR 1942 C 81Z, pièce 123. Dans un article intitulé «L'enseignement de la traduction à Ottawa», le pédagogue précise la place qu'il accorde à la théorie et à la pratique dans ses cours (*Journal des traducteurs*, vol. II, n° 4, 1957, p. 152-153).

8. J. S. Tassie, H. B. Neatby et D. M. L. Farr représentaient l'Université Carleton, B. Julien, E. O'Grady et R. Lavigne, l'Université d'Ottawa.

9. Lettre de D. M. L. Farr (Ottawa, 20 juillet 1965) au père Jean-Marie Quirion (Ottawa), respectivement doyens à l'Université Carleton et à l'Université d'Ottawa, Archives de l'Université d'Ottawa, boîte 2245, chemise 325; rapport de dix pages annexé à la lettre.

10. Lettre du père J-M. Quirion (Ottawa, 25 août 1970) à Maurice Chagnon (Ottawa), Archives de l'Université d'Ottawa, carton 434, chemise 388.

11. Émile Boucher. *Rapport de l'année 1971-1972*, École de traducteurs et d'interprètes. juin 1972. p. 1.

12. Éphrem Boudreau, «Émile Boucher (1909-1973)», dans *Translatio*, vol. II, n° 1, juin 1973, p. 5-16.

13 Pierre Daviault, «L'enseignement de la traduction à Ottawa», dans *Journal des traducteurs*, vol, II, n° 4, 1957, p. 152. (Souligné dans le texte.)

Source : Version remaniée d'un article paru dans le *Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne-française* de l'Université d'Ottawa, n° 23, décembre 1981, p. 15-20.